

# COVID-19



## Accès aux équipements de protection individuelle

**Les personnes responsables de la distribution de l'équipement de protection individuelle (EPI) distribueront deux fois par quart de travail l'équipement nécessaire à votre sécurité.**

### Rangement sécurisé

Les équipements de protection individuelle sont des outils de travail essentiels à la sécurité du personnel et des médecins, particulièrement dans les secteurs à risque. Il s'avère beaucoup plus facile d'en assurer la bonne gestion en pouvant compter sur un inventaire regroupé et contrôlé. Soyez assurés que chaque secteur continuera d'avoir accès aux équipements de protection individuelle nécessaires et que nous disposons de quantité suffisante. Notre priorité demeure votre protection et celle des usagers.

### Approvisionnement d'urgence

Pour toute urgence, vous pouvez joindre le service des approvisionnements au poste 26995